

# L'ASSOCIATION DES FAMILLES MARQUIS ACQUIERT SES ARMOIRIES



## SYMBOLISME DES EMBLÈMES HÉRALDIQUES DE L'ARMOIRIE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES MARQUIS INC.

**Armes** : L'écu d'azur fait allusion aux origines françaises des ancêtres des Marquis. La fasce vivrée en forme de « M » représente la première lettre du patronyme Marquis. La couronne de marquis fait allusion au nom de l'Association alors que la fleur de lis représente le Québec, lieu de fondation de ladite association.

**Cimier** : La nef, personnalisée sur la voile par la couronne de marquis, symbolise l'arrivée des ancêtres Marquis en Nouvelle-France. Le cercle de feuilles d'érable, de fleurs de lis et d'étoiles représente les Marquis du Québec, du Canada et des États-Unis.

**Tenants** : Les tenants représentent l'ensemble des ancêtres des familles Marquis. Le blé représente le travail de la terre, alors que les fleurs de cornouiller du Canada (*Cornus Canadensis*), appelés « Quatre-temps », sont des plantes médicinales que l'on retrouve dans les forêts de conifères au Québec.

**Devise** : MARQUIS, NOBLES DE CŒUR fait allusion à la générosité, la bienveillance, l'indulgence et la gentillesse des membres de la famille.



Par  
Jean-Marie Marquis

Depuis sa création, l'Association des familles Marquis a toujours souhaité obtenir son emblème héraldique officiel. Suite à la résolution adoptée à la séance du conseil d'administration du 27 avril 2008 (Résolution CA-2008-04-27.1), un budget fut alloué pour la concession d'un emblème héraldique représentant les armoiries pour l'ensemble des familles Marquis. De plus, il fut résolu de confier au président Yvon Joubert et à Jean-Marie Marquis, administrateur, le mandat de représenter l'Association des familles Marquis Inc. auprès de l'Autorité héraldique du Canada.

En juin 2008, suite à la bénédiction du conseil d'administration et de ses membres, nos deux représentants rencontrèrent la Docteure Claire Boudreau, Héraut d'armes du Canada, afin de lui présenter notre projet et les différentes propositions reçues de nos membres et de la direction, composant l'armoirie désirée.

L'Association voulait un emblème héraldique émanant de la Couronne du Canada en vertu des pouvoirs exercés par le gouverneur général. Des armoiries définissant l'honneur et rendant hommage à la contribution à la communauté, au Canada et à l'étranger, des familles Marquis.

Suite à la présentation du projet, notre président a remis à Mme Boudreau les documents suivants :

- Un résumé des antécédents de l'AFM et une copie du document établissant l'existence légale de l'Association des familles Marquis au Canada ;
- Un rapport annuel et les états financiers à jour ;
- Une copie de la résolution du CA demandant la concession d'emblèmes.

La documentation fournie fut l'instrument clé permettant au héraut d'armes d'évaluer l'admissibilité de la

demande.

Le 15 juillet 2008, sur la recommandation du héraut d'armes du Canada (Dr. Claire Boudreau), Sheila-Marie Cook, chancelier d'armes (secrétaire du gouverneur général) signa un mandat autorisant la concession d'emblèmes pour l'Association des familles Marquis.

Le dossier fut confié à Mme Karine Constantineau, héraut d'armes de l'Autorité. Le processus de concession comprenait trois grandes étapes :

- La conception des armoiries sous forme écrite,
- La création d'un dessin préliminaire et du dessin final par l'artiste-peintre David Farrar,
- La production des lettres patentes officielles par la calligraphe Shirley Mangione

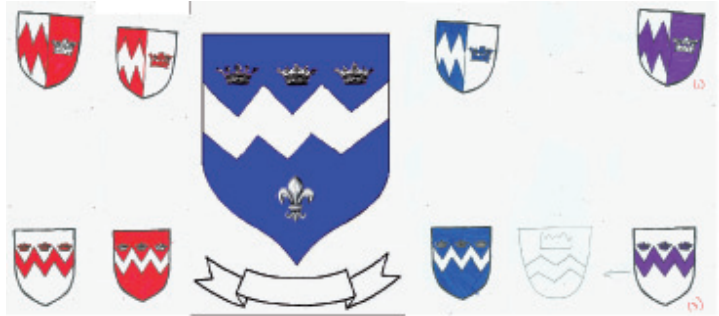


*Mme Karine Constantineau, Jean-Marie Marquis, Yvon Joubert, Dr. Claire Boudreau*

La première étape consista à dessiner des armoiries ou écus afin d'y intégrer les éléments correspondant aux indications recueillies lors de nos discussions. Ces propositions reçurent l'approbation à la fois du Héraut d'armes du Canada et du Héraut Fraser, artiste principale d'Héraldique Canada. Elles tenaient compte de l'héritage des familles Marquis et de ses caractéristiques.

En plus de permettre une identification rapide et efficace, la composition de nos armoiries devait exprimer les qualités de nos ancêtres et de nos membres. Les dessins héraldiques furent composés d'un métal (ici l'argent et d'un émail (le bleu ou le pourpre) utilisés

pour illustrer un contraste visible entre les différents éléments composant l'écu.



En septembre 2008, lors de l'assemblée annuelle de l'AFM à Rivière-du-Loup, les croquis des écus furent présentés aux membres et toutes les personnes optèrent pour des armoiries de couleur azur, faisant référence aux origines françaises de nos ancêtres. De plus, il fut accepté d'insérer la fleur de lis sous la fasce vivrée et d'intégrer une couronne de Marquis dans l'écu.

En octobre 2008, une fois les changements proposés acceptés, l'artiste David Farrar débuta les croquis et dessins préliminaires de nos armoiries. Ces dessins en noir et blanc furent transmis aux membres du Conseil d'administration pour approbation.

En novembre 2008, le croquis "B" fut accepté par la majorité des membres du CA. Suite à la transmission de corrections proposées à Héraldique Canada, un croquis couleur fut réalisé en décembre de la même année..



En mars 2009, nous reçûmes le texte du symbolisme des armoiries de l'Association pour révision et correction. Par la suite, Jean-Marie Marquis, notre personne morale attitrée au projet des armoiries, signa le formulaire d'approbation pour indiquer l'accord de l'Association, à ce que le symbolisme soit inséré à perpétuité dans le Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada et soit ainsi accessible au public.

En mai 2009, nous recevons une photocopie couleur du dessin final à la gouache des armoiries. Elle était

# ARMOIRIES...

magnifique. Belle, simple et bien équilibrée, j'étais personnellement très heureux de notre choix. Il restait les étapes suivantes : la calligraphie du document, l'impression du texte de concession, les signatures et la photographie.

Finally, le 25 juin 2009, je reçus les lettres patentes et les armoiries officielles de notre Association.

Le 27 septembre 2009, lors de notre 10<sup>ième</sup> anniversaire qui s'est déroulé durant l'assemblée générale annuelle,

les armoiries furent officiellement remises à notre président. Le tout se déroula à Notre-Dame-du-Portage, berceau des descendants de Charles-François Le Marquis, fils de Charles.

Nous nous devons d'être fiers de porter l'épinglette de notre héraldique afin de démontrer non seulement notre appartenance à la grande famille des Marquis, mais de promouvoir la générosité, la bienveillance, l'indulgence et la gentillesse de nos membres.

## LETTRES PATENTES DES ARMOIRIES DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES MARQUIS INC

L'Association des familles Marquis (AFM) a choisi l'option II (2 pages) du format de lettre patente. La lettre patente est bilingue et l'AFM demanda que la langue française soit localisée à la gauche du document.

La concession est consignée dans le *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada* (volume V, page 439) et un avis officiel sera publié dans la *Partie I de la Gazette du Canada* sous la rubrique « *Résidence du gouverneur général* »

